

# MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE - E-LEARNING



AAA041E

6h45 250,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Connaître les notions essentielles de la réglementation liées à l'assurance automobile

## Introduction

Collaborateur débutant dans le secteur des assurances IARD.

## Profil Stagiaire(s)

Tout collaborateur travaillant dans le secteur des assurances IARD.



## MODULES

### Connaître les principes de base de l'assurance automobile et des marchandises transportées

La garantie Responsabilité Civile (RC) donne au contrat d'assurance automobile son caractère obligatoire. Elle est complétée par des garanties couvrant les dommages subis par les véhicules assurés eux-mêmes. Dans le cadre d'une activité professionnelle, une assurance des marchandises transportées peut être souscrite par l'assuré en complément de l'assurance automobile d'un utilitaire ou d'un poids lourds principalement.

- **La garantie RC obligatoire en assurance automobile**  
Présentation de la responsabilité civile en assurance automobile.
- **L'assurance des marchandises transportées**  
Présentation de l'assurance des marchandises transportées.

### Connaître les garanties du contrat automobile

En matière d'assurance automobile, seule la garantie responsabilité civile est obligatoire. Toutefois, pour compléter la couverture et assurer les dommages aux véhicules ou aux conducteurs, les contrats comportent toute une gamme de garanties facultatives.

- **Étude des garanties autres que la RC en assurance automobile (1)**  
Panorama des garanties en assurance automobile hors responsabilité civile.
- **Étude des garanties autres que la RC en assurance automobile (2)**  
Panorama des exceptions aux garanties en assurance automobile hors responsabilité civile.

### Connaître les mécanismes de calcul des cotisations, du coefficient et de règlement des sinistres

En assurance auto, la tarification est déterminée en fonction de multiples critères relatifs au conducteur et au véhicule. Lorsqu'un accident survient, il existe des procédures de règlement des sinistres destinées à faciliter l'indemnisation des victimes.

- **Les critères de tarification en assurance automobile**  
Description des critères de tarification en assurance automobile
- **Le coefficient de réduction-majoration (bonus-malus) en assurance automobile**  
Introduction à la notion de bonus/malus en assurance automobile

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

# MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE - E-LEARNING



AAA041E 6h45 250,00 €<sup>HT</sup>

- **Les règlements de sinistres en assurance automobile**

Exposé des règles qui président au règlement des sinistres en assurance automobile

## **Assurance-automobile : quand utiliser la convention IRSA ?**

En matière d'assurance automobile, les sociétés d'assurance ont recours à des conventions qui visent à encadrer les procédures de règlement. La Convention d'indemnisation directe de l'assuré et de recours entre sociétés d'assurance automobile (convention IRSA) regroupe les conventions passées entre les sociétés d'assurance.

- **Les sinistres automobiles : présentation de la convention IRSA**

Présentation de la convention IRSA et des litiges apparus après l'application de la convention.

- **Convention IRSA : principes directeurs et convention d'expertise**

Présentation des principes de la convention IRSA : champ d'application, condition et exercice du recours.

- **Convention IRSA : expertise des dommages, organisation des recours et procédures**

Présentation de l'expertise des dommages et de l'organisation des recours dans la convention IRSA.

## **Assurance-automobile et convention IRSA : impact du nombre de véhicules impliqués dans l'accident**

La convention IRSA a regroupé diverses conventions facilitant l'indemnisation directe des assurés. Ses modalités d'application varient notamment en fonction du nombre de véhicules impliqués dans l'accident.

- **Convention IRSA : accidents entre deux véhicules**

Présentation du recours forfaitaire et du recours au coût réel dans le cas d'un accident entre deux véhicules.

- **Convention IRSA : accidents autres qu'entre deux véhicules**

Présentation de l'application de la convention IRSA dans le cas d'accident entre plus de deux véhicules, de dommage aux choses inertes et de dualité d'assureurs.

## **Connaître les principes de base des contrats d'assurance des véhicules spéciaux et des deux-roues**

Comme les voitures, la quasi-totalité des véhicules à moteur (et leurs remorques) imposent au propriétaire la souscription d'une assurance responsabilité civile.

- **Introduction à l'assurance des deux-roues et des véhicules spéciaux**

Présentation de l'assurance des deux-roues et des véhicules spéciaux : obligation d'assurance et véhicules à usage professionnel

- **L'assurance des deux-roues**

Présentation de l'assurance des deux-roues : catégorie des deux-roues, garanties et tarification

## **Connaître les contrats destinés aux camping-cars et véhicules de collection**

Les véhicules motorisés de loisir sont soumis à l'obligation d'assurance. Selon la nature et l'utilisation du véhicule, les garanties seront plus ou moins étendues et le coût de l'assurance plus ou moins élevé. Camping-cars et véhicules de collection doivent faire l'objet de garanties spécifiques.



AAA041E

6h45 250,00 €<sup>HT</sup>

- **L'assurance des camping-cars**

Présentation du contrat d'assurance camping-cars : garanties, spécificités et tarification.

- **L'assurance des véhicules de collection**

Présentation du contrat d'assurance pour les véhicules de collection : garanties et tarification

## Connaître les contrats destinés aux caravanes et aux tracteurs

Quel rapport existe-t-il entre une caravane, un mobil-home, un tracteur ou une tondeuse autotractée ? Leur fonction n'est pas d'assurer de manière autonome des déplacements.

- **L'assurance des caravanes**

Présentation des particularités de l'assurance des caravanes et mobile-homes, des garanties et tarification et de la RC caravaning.

- **L'assurance des tracteurs et autres automoteurs**

Présentation des particularités de l'assurance des tracteurs et autres engins automoteurs, des garanties et de la tarification

## Connaître le cadre juridique des sinistres auto corporels et la nomenclature Dintilhac

En matière d'assurance auto, la distinction entre dommages corporels et dommages matériels est fondamentale. La loi Badinter du 5 juillet 1985 a institué un cadre strict d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation. La nomenclature Dintilhac, élaborée en 2005, a listé les postes d'indemnisation des préjudices corporels.

- **Le cadre juridique du règlement des sinistres auto corporels**

Présentation de la loi Badinter, de la notion d'accident de la circulation, et des règles d'indemnisation des victimes.

- **L'indemnisation des préjudices corporels : la nomenclature Dintilhac**

Présentation des principaux préjudices donnant droit à une indemnisation, de l'incapacité temporaire et de l'incapacité permanente.

## Connaître les procédures et postes d'indemnisation dans le cadre des sinistres auto corporels

L'expertise médico-légale du dommage corporel est un préalable à toute indemnisation de sinistres auto corporels laissant des séquelles à la victime.

Cette évaluation est composée d'un examen clinique et de conclusions qui statuent sur les postes d'indemnisation. Une fois établi définitivement, le préjudice est indemnisé au terme d'une procédure qui se déroule par étapes.

- **L'expertise médicale**

Présentation de l'expertise médicale : évaluation médico-légale, consolidation et règlement du sinistre

- **Les procédures de règlement des sinistres auto corporels : la procédure d'indemnisation**

Présentation de l'indemnisation dans le cas de sinistre auto corporel : procédures et transaction

## Structure

# MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE - E-LEARNING



AAA041E

6h45 250,00 €<sup>HT</sup>

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

## Méthode pédagogique

En quelques heures, l'essentiel des connaissances sur l'assurance automobile.